



Registre des activités de traitement des données personnelles de la préfecture des Deux-Sèvres (79)

Responsable des traitements :

La préfète des Deux-Sèvres

4, rue Du Guesclin

79000 NIORT

pref-donnees-personnelles@deux-sevres.gouv.fr

Délégué à la protection des données :

Le délégué ministériel à la protection des données

Ministère de l'intérieur

Place Beauvau

75800 Paris

delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr

Table des matières

Activité 1 – Représentation de l’État et communication interministérielle.....	3
Activité 1.1 – Représentation de l’État.....	3
Activité 1.2 – Communication interministérielle.....	5
Activité 2 – Sécurités.....	7
Activité 2.1 – Sécurité civile et défense nationale.....	7
Activité 2.2 – Ordre public et Sécurité.....	9
Activité 2.3 – Sécurité routière.....	11
Activité 3 – Collectivités locales et contrôle de légalité.....	13
Activité 3.1 – Contrôle de légalité.....	13
Activité 3.2 – Dotations et subventions.....	14
Activité 4 – Élections et Administration générale.....	15
Activité 4.1 – Élections.....	15
Activité 4.2 – Administration générale.....	17
Activité 5 – Immigration.....	19
Activité 5.1 – Séjour.....	19
Activité 5.2 – Contentieux et admission exceptionnelle au séjour A S	21
Activité 5.3 – Éloignement.....	23
Activité 6 – Naturalisations.....	25
Activité 7 – Coordination interministérielle et appui territorial.....	27
Activité 8 – Missions transverses.....	29
Activité 8.1 – Politique de la ville.....	29
Activité 8.2 – Référent Fraude et Contrôle Juridique.....	31
Activité 8.3 – Délégation départementale aux droits des femmes et à l’égalité.....	33
Activité 8.4 – Prévention des risques liés à l’hygiène et à la sécurité au travail.....	35
Activité 9 – Contrôle numérique et proximité	37
Activité 10 – Contrôle ressources humaines.....	39
Activité 10.1 – Gestion de proximité	39
Activité 10.2 – Missions transverses RH.....	41
Activité 10.3 – Dialogue social.....	43
Activité 10.4 – Action sociale, santé, médecine de prévention et parcours professionnel.....	45
Activité 11 – Contrôle ressources matérielles.....	47
Activité 12 – Contrôle performance et relation à l’usager.....	49
Activité 13 – Sous-préfecture de Bressuire.....	50
Activité 14 – Sous-préfecture de Parthenay.....	51

Activité 1 – Représentation de l'État et communication interministérielle

Activité 1.1 – Représentation l'État

Finalités	
Finalité 1	Gestion des affaires réservées
Finalité 2	Traitement et suivi des interventions
Finalité 3	Distins honorifiquesonorariats
Finalité 4	Relations avec les élus du département (dont cartes professionnelles des maires et des adjoints au maire)
Finalité 5	Protocole, déplacements et céies officielles
Finalité 6	Relations avec la société civile (monde mique, associatif, médias, représts du culte, etc.)
Finalité 7	Suivi politique et électoral

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none">• Article 6. 1. e. du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public (missions d'information générale du public et de gestion des crises)• Article 6. 1. f. du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none">• D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements• Code général des collectivités territoriales

Catégories de personnes concernées
Élus
Usagers
Responsables d'organismes publics ou privés
Membres de la société civile
Agents de l'État
Presse, médias

Catégories de données traitées
Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
Historique des demandes et des échanges
Photos
Selon les besoins (dossiers de dtions, relations avec les élus ou les associations...), données dites sensibles : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
Éléments relatifs à la vie personnelle
Éléments relatifs à la vie professionnelle
Selon les besoins (dossiers de dtions...) : Infractions et condamnations
Informations diversessmises par l'usager

Catégories de destinataires
Services en charge du traitement
Autres établissements publics ou privés
Autres services / autres organismes (autres administrations de l'État et des collectivités territoriales, services de police et de gendarmerie, gouvernement, présidence de la République, de chancellerie de la légion d'honneur)
Délégation militaire départementale
Service départemental d'incendie et de secours
Associations
Presse, médias
Personnes concernées

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Poli Générale de Sté Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour : 21/11/2024
--

Activité 1.2 – Communication interministérielle

Finalités	
Finalité 1	Gestion du site internet des services de l'État
Finalité 2	Gestion des comptes du Préfet sur les réseaux sociaux
Finalité 3	Communication dse
Finalité 4	Relations avec la presse
Finalité 5	Établissement de statiss
Finalité 6	Organisation des journées du patrimoine

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6. 1. e. du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public (missions d'information générale du public et de gestion des crises) Article 6. 1. f. du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements Code de la communication

Catégories de personnes concernées
Particuliers
Professionnels
Communicants du ministère de l'Intérieur
Presse, médias

Catégories de données traitées
Données d'identification, coordonnées
Vie personnelle (dans le cadre des messages reçus par la préfecture, si la personne qui écrit en fait état)
Vie professionnelle (employeurs) (dans le cadre des relations avec la presse ou si ça a été communiqué dans le formulaire de contact)
Photos
Potentiell, données dites sensibles en fonction de la nature des contenus publiés sur internet ou des éléments portés à la connaissance de l'administration par la personne qui remplit le formulaire de contact : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
Données numériques (ex : adress

Catégories de destinataires
Services communication d'autres organismes (administration, collectivités territoriales, autres préfectures...)
Cabinet du Préfet
Autres administrations du département
Ministères (dont cabinets)
Inttes (pour les publications)
Existence de transferts hors UE
Oui (réseaux sociaux situés notamment aux États-Unis et en Chine)
Durée de conservation prévue
Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Poli Générale de Sté Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour : 21/11/2024

Activité 2 – Sécurités

Activité 2.1 – Sécurité civit défense nationale

Finalités	
Finalité 1	Annuaire opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Délivrance des diplômes relatifs au secourisme (jury et candidats)
Finalité 5	Agrément des associations de sécurité civile
Finalité 6	Visites et contrôles des établissements recevant du public (ERP)
Finalité 7	Gestion des habilitations au secret de la défense nationale
Finalité 8	Explosifs, activités pyrotechniques, déminage et artificiers

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6.1.c. du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable de traitement est soumis Article 6.1.e. du RGPD : Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées
Professionnels
Membres des conseils et commissions
Usagers (requérants, candidats et professionnels)
Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), ministères, etc.)
Dirigeants et directeurs d'établissements publics et privés
Agents de la Préfecture
Membres d'associations de sécurité civile

Catégories de données traitées
Données d'identification, coordonnées
Éléments relatifs à la vie professionnelle
Données sensibles

Catégories de destinataires
Agents du service des sécurités
Corps préfectoral
Service en charge des règlements
Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes, etc.)
Ministère de l'Intérieur : dire générale de la sté civile et de la gestion des crises (DGSCGC)
Personnes concernées
Service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS)
Sous-traitants
Établissements concernés

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue	Aléatoire en fonction des données
-------------------------------------	-----------------------------------

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sté Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour :	31/10/2024
---------------------------------------	------------

Activité 2.2 – Ordre public et Sécurité

Finalités	
Finalité 1	Manifestations sur la voie publique et grands rassemblements
Finalité 2	Gestions dse relatives à l'ordre public
Finalité 3	Hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement
Finalité 4	Gens du voyage, gestion des professions circassiennes et foraines
Finalité 5	Enquêtes administratives
Finalité 6	Prévention de la délinquance et de la radicalisation
Finalité 7	Repli communautaire et séparatisme / Dérives sectaires
Finalité 8	Établissements scolaires hors contrat
Finalité 6	Référents laïcité, suivi des cultes
Finalité 7	Concours de la force publique
Finalité 8	État-major de séé (scolaire, stupéfiants...)
Finalité 9	Vidéo protection
Finalité 10	Armes
Finalité 11	Débites de boissons et établissements assimilés
Finalité 12	Acés privées de surveillance et de gardiennage ; gardes particuliers
Finalité 13	Conseil à la sûreté numérique
Finalité 14	Polices municipales
Finalité 15	Sûretés aéroportuaires et portuaires
Finalité 16	Manifestations sportives
Finalité 17	Acés de chasse et de pêche
Finalité 18	Chiens dangereux
Finalité 19	Convoyeurs de fonds
Finalité 20	Caméras piétons
Finalité 21	Autorisation de captation d'images sur aéronefs
Finalité 22	Dossiers réservésterventions
Finalité 23	Contentieux

Base de licéité

Article 6.1.e. du RGPD : Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées		
Usagers	Professionnels	Patients
Candidats	Avocats	

Catégories de données traitées
Données d'identification personnelles et professionnelles, immatriculation, photo
Vie professionnelle (nom de l'employeur, SIRET, caractéristiques de l'arme, prestation de serment, n° de et date de délivrance pour les détenteurs d'armes, injon préfectorale et notification de la décision du préfet pour les interdits de détention d'armes, type de licence et horaire de fermeture pour les débits de boissons, résultats d'enquêtes administratives menées)
Vie personnelle (informations relatives à la famille de la personne concernée)
Données sensibles (santé, origine raciale ou ethnique, opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques, appartenance syndicale, orientation sexuelle)
Données d'infractions et de condamnations pénales
Données de localisation
Données relatives aux enquêtes (objet, synthèse, avis)
Données sur la manifestation sportive projetée et les activités en lien avec les réglementations aériennes comme survol de drones, lâcher de ballon (date, horaire, parcours ou lieu, nombre de personnes attendues)
Données concernant les débits de boissons (type de licence, horaire de fermeture, fermeture définitive ou cession du fonds de commerce)

Catégories de destinataires
Services en charge des traitements et direction du cabinet
Forces de l'ordre, autorité judiciaire
Autres administrations (agence régionale de santé, collectivités territoriales, établissements publics à coopération intercommunale, service départemental d'incendie et de secours)
Tribunaux
Formateurs / Professionnels

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue	Variable en fonction du type de données
-------------------------------------	---

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour :	07/11/2024
---------------------------------------	------------

Activité 2.3 – Sécurité routière

Finalités	
Finalité 1	Gestion des professions réglementées (taxis, VTC, fourrières, auto-écoles, dépanneurs autoroutiers, centres de sensibilisation à la séé routière, etc.)
Finalité 2	Police administrative (suspension du permis de conduire, commissions médicales, récupération de points, etc.)
Finalité 3	Accidentologie
Finalité 4	Commission transport public particulier de personnes

Bases de licéité
Article 6.1.e. du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou rel de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

Fondements juridiques
Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées	
Usagers	Membres d'associations
Professionnels	Avocats
Particuliers	Assureurs

Catégories de données traitées
Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
Données concernant des infractions et des condamnations
Données dites sensibles : santé
Éléments relatifs à la vie personnelle
Éléments relatifs à la vie professionnelle

Catégories de destinataires
Service engé de la sée routière
Forces de l'ordre
Autorités judiciaires
Personnels des chambres des métiers et de l'artisanat
Assureurs
Avocats

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue
Variable en fonction du type de données

Mesures de sécurité
Les mesures de sée sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sée Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour :	07/11/2024
---------------------------------------	------------

Activité 3 – Collectivités locales et contrôle de légalité

Activité 3.1 – Contrôle de légalité

Finalités	
Finalité 1	Exercice du contrôle de légalité et contentieux s'y rapportant
Finalité 2	Exercice du contrôle budgétaire et contentieux s'y rapportant

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6 1 (c) du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable d'information est soumis Article 6 1 (e) du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements Article 72 de la Constitution

Catégories de personnes concernées	
Élus locaux	Usagers
Agents	Avocats

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom...)
Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale)

Catégories de destinataires
Service en charge des transferts des collectivités
Juridictions administratives
Élus
Personnes concernées

Existence de transferts de données hors UE	Non

Durée de conservation prévue	5 ans

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour	29/10/2024

Activité 3.2 – Dotations et subventions

Finalités	
Finalité 1	Suivi des subventions versées aux collectivités territoriales et contentieux s'y rapportant
Finalité 2	Suivi des dotations versées aux collectivités territoriales et contentieux s'y rapportant

Bases de licéité
Article 6 1 (c) dD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis
Article 6 1 (e) du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Catégories de personnes concernées
Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses

Catégories de données traitées
Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
Montant de la subvention

Catégories de destinataires
Service en charge destements
Direction en charge des finances (pour le versement)
Collectivités territoriales du département

Existence de transferts de données hors UE	Non
---	-----

Durée de conservation prévue : 10 ans (pour le délai maximum dservation)

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sté Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour :	29/10/2024
---------------------------------------	------------

Activité 4 – Élections et Administration générale

Activité 4.1 – Élections

Finalités	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués pour les élections
Finalité 2	Tenue du listing des maires
Finalité 3	Rémunon des personnelsctés auxaux des élns
Finalité 4	Recueil et instruction des candidatures
Finalité 5	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 6	Tenue du listing des présidents de bureaux de vote
Finalité 7	Remboursement dess de campagne et de propagande
Finalité 8	Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi des démissions de maires, adjoints et présidents d'établissements publics de coopon intercommunale)
Finalité 9	Vers de l'indemnité forfaitaire aux grands électeurs (élns sénatoriales)

Bases de licéité
Article 6 1 (c) du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis
Article 6 1 (e) du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> • D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements • D n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus » • Loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales (Application « ÉLIRE » de l'ins national des statistiques et des études économiques

Catégories de personnes concernées
Candidats et élus
Agents
Délégués pour les commissions de contrôle des listes électorales
Présidents des bureaux de vote
Membres des commissions élections (magistrats, conseillers départementaux, auxiliaires de justice, etc.)

Activité 4.2 – Administration générale

Finalités	
Finalité 1	Législation funéraire
Finalité 2	Service national (recensement) – Suivi des demandes d'option des jeunes binationaux pour le service national
Finalité 3	Associations
Finalité 4	Fondations et fonds de dotation
Finalité 5	Réfèrent SIV (système d'immatriculation d'un véhicule) Habitations SIV
Finalité 6	Domiciliations d'entreprises
Finalité 7	Dons et legs (autorisation)
Finalité 8	Opposition à la sortie du territoire
Finalité 9	Autorisations pour les voyages scolaires au Royaume-Uni
Finali	Délivrance des duplicatas de permis de chasse
Finali	Annonces judiciaires et légales
Finali	Gestion des habilitations agence nationale des titres sécurisés (ANTS) des référents mairie et des agents de la préfecture
Finali	Coordonnées des interlocuteurs du centre d'expertise et de ressource titres (CERT)
Finalité 14	Suivi de l'activité pour les cartes nationales d'identité (CNI) – passeports (prodn de titres et actions réalisées par la préfecture et les mairies)

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6 1 (c) du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable d'information est soumis Article 6 1 (e) du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
d n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées	
Usagers/ Déclarants	Agents
Membres des associations/fondations/fonds de dotation	
Professionnels (gérants d'entreprises)	Personnels du Ministère des Armées
Personnels de l'Édon Nationale	Partenaires publics

Catégories de données traitées
Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles (ex. : initiales dests), carte nationale d'identité
Vie personnelle (situation familiale, nationalité)
Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les CV, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour lequel le souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative, matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)
Éléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
Données de localisation (adresse de l'évènement)
Condammations pénales ou infractions (casier judiciaire)
Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sexuelle (pour les associations, les fondations et fonds de dotation)
Type de dossiers, motif des refus
Date de la saisine du procureur
Données relatives aux titres (type, numéro)
Données relatives aux infractions et condamnations

Catégories de destinataires	
Services internes en charge des traitements	
Administrations (mairies, hôpitaux), Autorité judiciaire	
Représentants des associations, fondations et fonds de dotation	
Forces de l'ordre	Citoyens
Éducation nationale	Consulats
Ministère des Armées	Professionnels (gérants d'entreprises)

Existence de transferts de données hors UE
Oui, pour les droits d'option au service national, les données personnelles sont adressées au consulat de la deuxième nationalité du demandeur
Non pour les autrestements

Durée de conservation prévue
Durées de conservations diverses selon la législation en vigueur

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM. – étage sécurisé et chaque bureau est sécurisé

Date de dernière mise à jour : 21/11/2024
--

Activité 5 – Immigration

Activité 5.1 – Séjour

Finalités	
Finalité 1	Instruction des dossiers de demandes de séjour
Finalité 2	Vérification du droit au s

Bases de licéité
Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (article 6. du RGPD)

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> • D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements • Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)

Catégories de personnes concernées
Étrangers et famille p

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom, adresse, n étrangers, photo, filiation, copie titre identité, numéro de téléphone, adresse électronique,
Données relatives à la vie personnelle (liens familiaux, situation maritale, moyens de contact)
Données relatives à la vie professionnelle (bulletin de salaire, avis d'imposition sur les us, contrat de travail, ressources)
Données relatives aux droits (attestation de droits à l'assurance maladie, aux allocations, droits à l'aide médicale de l'État (AME), complémentaire santé, relevé de situation de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale (URSSAF))
Nationalité
Empreintes digitales
Suites judiciaires, jugements

Catégories de destinataires
Service interne qui traite les données
Les organismes de sécurité sociale (caisse d'allocations familiales, mutuelle sociale agricole, union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale, etc.)
Les services financiers (direction générale des finances publiques)
Les services judiciaires (tribunal administratif, judiciaire, cour d'appel)
Services de police, de gendarmerie

Existence de transferts hors UE :	non
Durée de conservation prévue	
Durées réglementaires selon le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile – Circulaire d'archivage	
Mesures de sécurité	
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique générale de la sécurité numérique du MIOM.	
Date de dernière mise à jour :	21/10/2024

Activité 5.2 – Contentieux et admission exceptionnelle au séjour (AES)

Finalités	
Finalité 1	Instruction des demandes d'admission exceptionnelle au s
Finalité 2	Défense des actes administratifs pris à l'tre des étrangers

Bases de licéité
Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (article 6.1 e. dD)

Fondements juridiques
D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Code de l'entrée et du séjour desngers et du droit d'asile (CESEDA)

Catégories de personnes concernées
Étrangers et famille p

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom, adresse, n étrangers, photo, filiation, copie titre identité, numéro de téléphone, adresse élnique,
Données relatives à la vie personnelle (liens familiaux, situation maritale, moyens de contact)
Données relatives à la vie professionnelle (bulletin de salaire, avis d'imposition sur les revenus, contrat d'vail, ressources)
Données relatives aux droits (attestation de droits à l'assurance maladie, aux allocations, droits à l'aide médicale de l'État (AME), complémentaire santé, relevé de situation de l'union de recouvrement des cotisations de sté sociale (URSSAF))
Attestations de proches ou d'employeurs
Nationalité
Empreintes digitales
Rapports médicaux
Suites judiciaires, jugements

Catégories de destinataires
Service interne qui traite les données
Les organismes de sécurité sociale (caisse d'allocations familiales, mutuelle sociale agricole, union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale, etc.)
Les services financiers (direction générale desnces publiques)
Les services judiciaires (tribunal administratif, judiciaire, cour d'appel)
Les services de police, de gendarmerie
Commission titres

Existence de transferts de données hors UE	Non
---	-----

Durée de conservation prévue
Durées réglementaires selon le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile – Circulaire d'archivage

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique générale de la sécurité numérique du MIOM

Date de dernière mise à	21/10/24
-------------------------	----------

Activité 5.3 – Éloignement

Finalités	
Finalité 1	Instruction des dossiers des étrangers en situation irrégulière : <ul style="list-style-type: none"> • Sous finalité 1 : Vérification du droit au s • Sous-finalité 2 : Gestion des mesures restrictives de liberté (placement en centre de rétention adminisve, assignation à résidence, interdiction de circulation) • Sous-finalité 3 : Gestion des mesures d'éloignement (OQTF / Expulsion)

Bases de licéité
Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (article 6.1 e. du RGPD)

Fondements juridiques
D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Code de l'entrée et du séjour desngers et du droit d'asile (CESEDA)

Catégories de personnes concernées
Étrangers et famille proche (ou personnes hébergeant)

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom, adresse, n étrangers, photo, filiation, copie titre identité, numéro de téléphone, adresse élnique,
Données relatives à la vie personnelle (liens familiaux, situation maritale, moyens de contact)
Données relatives à la vie professionnelle (bulletin de salaire, déclaration impôt, contrat d'vail, ressources)
Données relatives aux droits (attestation de droits à l'assurance maladie, aux allocations, droits à l'aide médicale de l'État (AME), complémentaire santé)
Nationalité
Empreintes digitales
Données relatives à l'ordre public (suites judiciaires, jugements, auditions administratives, incarcérations, bulletin n°2 du casier judiciaire, etc.)

Catégories de destinataires
Services internes
Autres préfectures
Ministère de l'Intérieur (direction générale des étrangers en France, direction des libertés publiques et desires juridiques)
Autorités judiciaires (tribunal administratif, cour d'appel, tribunal judiciaire)
Autres administrations et assimilées (office français de l'immigration et de l'intégration, office français de protection des réfugiés et apatrides, administration pénitentiaire,

assurance maladie, consulats de France, conseil départemental)
Forces de l'ordre (services de police, gendarmerie, police aux frontières)
Avocats
Référent fraude
Commission d'expulsion

Existence de transferts de données hors UE	Non
---	-----

Durée de conservation prévue
Durées réglementaires selon le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile – Circulaire d'archivage

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique générale de la sécurité numérique du MIOM

Date de dernière mise à jour	21/10/2024
-------------------------------------	------------

Activité 6 – Naturalisations

Finalités	
Finalité 1	Suivi des demandes de naturalisation

Base de licéité
Article 6.1.e – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

Fondement juridique
<ul style="list-style-type: none"> Code civil Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées
Usagers et membres de sa famille (ou personne l'hébergeant)

Catégories de données traitées
Données d'identification (dont le n personnel des logiciels AGDREF, NATALI, PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (acte de naissance, photocopie passeport, de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité du titre de séjour ou passeport
Photo d'identité
Vie personnelle (date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, composition du foyer)
Vie professionnelle (employeur, profession exercée, nom de l'avocat, mandat électoral)
Éléments d'ordre économique et financier (salaire perçu, autres ressources, avis d'imposition)
Date et nature d'une décision administrative (refus, ajournement, classé sans suite ou rejet d'une précédente demande de naturalisation)
Infractions et condamnations (B2, casier judiciaire étranger), comportement de l'étranger au regard de l'ordre public, date de remise en liberté, antécédents judiciaires
Données sur la situation du demandeur au regard du handicap et le pourcentage de handicap
NIR
Éléments juridictionnels (juridiction, n° de recours, décision de la juridiction rendue, montant des condamnations et des irrépétibles, suites judiciaires)
Éléments relatifs à un refus suite à une précédente demande de de naturalisation
Éléments d'enquêtes administratives réalisées par la gendarmerie et la police

Catégories de destinataires
Service interne

Sous-direction de l'accès à la nationalité française (SDANF)
Correspondant fraude du service et référent fraude de la préfecture
Autres préfectures
Autorité judiciaire (procureur de la république ; juridis administratives) pour les suites judiciaires
Autres administrations et assimilées (assurance maladie, caisse d'allocation familiales, services des impôts, etc.)
Forces de l'ordre (gendarmerie, police, direction départementale de la sécurité publique, renseignements territoriaux)
Avocats
Personnes concernées

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue
Selon le Code civil

Mesures de sécurité
Les mesures de sée sont misesuvre conformément à la Politique Générale de Sée Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour : 18/11/2024
--

Activité 7 – Coordination interministérielle et appui territorial

Finalités	
Finalité 1	Numérisation et diffusion du cor réservé
Finalité 2	Animation territoriale (maisons F Services, F Numérique Ensemble...)
Finalité 3	Amélioration de la couverture téléphonie mobile
Finalité 4	Instruction des demandes de guidférenciers et maîtres restaurateurs
Finalité 5	Instruction des dossiers de demande pour les installations classées pour la protection de l'environnement (éoliennes, installations industrielles et agricoles)
Finalité 6	Organisation d'enquêtes publiques
Finalité 7	Secrétariat des différentes commissions
Finalité 8	Consultations publiques et réglementées
Finalité 9	Suivi des personnes exerçant la fonction de ssaire enquêteur (ex : recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
Finali	Organisation des enquêtes et consultations publiques
Finali	Convocations des commissions environnementales
Finali	Envoi d'actes pour publication au recueil des actes administratifs (RAA)

Bases de licéité
Article 6 1 (e) du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou rel de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> • D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements • Code de l'Environnement • Code des relations entre le public et l'administration

Catégories de personnes concernées	
Chefs d'prises	Élus
Citoyens	Usagers
Animateur départemental des maisons France Services	
Représentants des collectivités territoriales	
Gérants ou chefs d'entreprises d'opérateurs de réseaux téléphoniques	
Candidats au titre ddférencier	
Candidats au titre dtres restaurateurs	
Membres des commissions, comités, fondations, associations ou leurs représentants	

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom, fon au sein de l'entreprise, de la

fondation, de l'association...)
Données d'identification (potentiell tout type de données personnelles perme l'envoi de convocations, de synthèses et compte-rendus de ons (nom, prénom, adresse élnique et numéro de téléphone)
Données des participants aux consultations publiques (données personnelles, professionnelles, d'identification, etc.)
Données relatives à la vie professionnelle (potentiell tout type de données personnelles de orie telles que documents justifiant le parcours professionnel pour ob le titre ou l'agrément souhaité (copie des diplômes, CV). La publication d'un agrément est une catégorie d'actes publiés au RAA parmi tant d'autres ; raison sociale, siège social ; grade et fonctions exercées

Catégories de destinataires	
Chambres consulaires	Opérateursomiques
Corps préfectoral	Service en charge destements
Animateur départemental des maisons France Services	
Professionnels d'un secteur d'activité	
Tout public (via les publications des arrêtés préfectoraux au RAA)	
Agents de direction départementale interminislle	

Existence de transferts de données hors UE :	non
---	-----

Durée de conservation prévue :

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sté Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour :	23/10/2024
---------------------------------------	------------

Activité 8 – Missions transverses

Activité 8.1 – Politique de la Ville

Finalités	
Finalité 1	Composition des Conseils Citoyens
Finalité 2	Participation au recrutement des postes du dispositif Adulte-Relais
Finalité 3	Instruction des dossiers de demande de subventions ou d'appel à manifestation d'intérêt
Finalité 4	Gestion de réunions pour le suivi des contrats de ville Engagements Quartiers 2030, des dispositifs de la poli de la ville, rencontres avec les partenaires et animation de réseaux (envoi d'invitations, rédaction des compte-rendus)

Bases de licéité
Article 6. 1. e. du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou rel de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

Fondements juridiques
D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées
Agents
Usagers
Partenaires (collectivités)
Membres d'associations
Chefs d'prises

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom...)
Données d'état civil et coordonnées postales et téléphoniques
Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, etc.)
Vie professionnelle (métier exercé, fonction ou poste, autres éléments contenus sur le CV)

Catégories de destinataires
Services internes
Autres services de l'État
Personnes concernées
Signataires et partenaires des Contrats de Ville
Tout public (via les arrêtés préfectoraux pour les membres des Conseils citoyens)

Existence de transferts de données hors UE :	non
---	-----

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour :	22/10/2024
--------------------------------	------------

Activité 8.2 – Référent Fraude et Pôle Juridique

Finalités	
Finalité 1	Prévention de la fraude interne
Finalité 2	Lutte contre la fraude externe
Finalité 3	Administration de la plateforme Télérecours
Finalité 4	Correspondant de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA)

Bases de licéité
Article 6.1 e. du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

Catégories de personnes concernées
Agents
Usagers
Citoyens

Catégories de données traitées
Données d'identification personnelles (nom, prénom, adresse, photo, téléphone, etc.)
Données relatives à divers justificatifs (domicile, etc.)
Données d'identification professionnelles (n° de matricule, fonction, etc.)
Données d'accès à certaines applications professionnelles

Catégories de destinataires
Services internes concernés (encadrement, secrétariat général...)
Ministère de l'Intérieur
Procureur de la République
Centre d'expertise ressource (CERT)

Existence de transferts hors UE	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.	
Date de dernière mise à jour :	25/10/2024

Activité 8.3 – Délégation départementale aux droits des femmes e'égalité

Finalités	
Finalité 1	Lutte contre les violences faites aux femmes
Finalité 2	Lutte contre les violences intra-familiales
Finalité 3	Lutte contre la prostitution
Finalité 4	Lutte contre toute forme d'exclusion
Finalité 5	Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
Finalité 6	Prévention pour la santé des femmes

Bases de licéité
Article 6.1.e du RGPD – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public

Fondements juridiques
Il convient de citer, en outre, les textes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Constitution et notamment son article 1^{er} : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ». • Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes • Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027

Catégories de personnes concernées	
Citoyens	Professionnels
Usagers	Membres d'associations

Catégories de données traitées
Données d'identification (nom, prénom, adresse, téléphone, etc.)
Données de localisation (adresses de situations critiques)
Données professionnelles (mail, numéro de téléphone, fonction, etc.)
Données médicales (données sensibles)
Données économiques (ressources, etc.)
Données personnelles et familiales (composition du foyer, log, liens sociaux et familiaux...)

Catégories de destinataires
Justice, forces de l'ordre
Les associations, notamment le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
Le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO 115), les hôpitaux et médecins, le

planning familial
France travail, les chambres consulaires, les représentants des métiers, les syndicats des personnels, les partes sociaux
Services de l'État, collectivités toriales, réseaux associatifs et acteurs socio-économiques

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue Les durées de conservation sont variables. Elles doivent permettre de mener à bien la mission d'intérêt public ou de poursuivre la finalité des intérêts légitimes du responsable de traitement. Les données sont ensuite supprimées ou archivées selon la législation en vigueur.

Mesures de sécurité
Les mesures de sée sont misesuvre conformément à la politique générale de sécurité numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour	24/10/2024
-------------------------------------	------------

Activité 8.4 – Prévention des risques liés à l’hygiène et à la sécurité au travail

Finalités	
Finalité 1	Tenue du registre de santé et de séé au travail
Finalité 2	Mise en place de la politique de prévention des risques
Finalité 3	Réalisation des plans de prévention pour les intervenants

Bases de licéité
Article 6.1.e du RGPD – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public
Article 6.1.f du RGPD – le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement

Fondements juridiques
D n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sté du travail ainsi qu’à la prévention médicale dans la fonction publique

Catégories de personnes concernées
Agents
Usagers
Professionnels (membres des sociétés intervenant sur place)

Catégories de données traitées
Données d’identification (nom, prénom, adresse, téléphone, etc.)
Données de localisation (lieux idiés)
Données professionnelles (mail, numéro de téléphone, fonction, etc.)
Données médicales (données sensibles)
Données de qualifications (diplômes obtenus, certifications, etc.)

Catégories de destinataires
Services concernés de la préfecture et du SGCD –archie – Service RH
Infirmière du travail
Inspection INRS – Inspection régionale du travail
Secrétariat de la formation spécialisée
Organismes de contrôle et d’audit (type Apave, SDIS, etc.)
Représentants du personnel

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue	5 ans ou 10 ans
-------------------------------------	-----------------

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique générale de sécurité numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour : 25/10/2024
--

Activité 9 – Pôle numérique et proximité

Finalités	
Finalité 1	Gestion des saires téléphoniques, numériques et techniques
Finalité 2	Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des listes de diffusion
Finalité 3	Gestion de la téléphonie fixe et mobile – Mutualisation des standards
Finalité 4	Assistance aux agents lors de la création de leur compte Orion, permettant l'accès à internet
Finalité 5	Recens des habilitations informatiques des applications installées en préfecture et sous-préfectures
Finalité 6	Inventaire des matériels informatiques et télécoms mis à la disposition des agents
Finalité 7	Gestion des demandes du support utilisateur
Finalité 8	Tenue du registre de récépissé de délivrance des cartes agents
Finalité 9	Enregistrement et tenue du journal d'acé des appels téléphoniques
Finalité 10	Organisation des astreintes techniques du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication

Bases de licéité

Article 6.1 f. du RGPD : le trait est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable de trait.

Fondement juridique

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Agents

Usagers

Autres administrations

Sous-Traitants

Catégories de données traitées

Données d'identification (dont RIO, matricule, photo, nom...), coordonnées professionnelles (mail, n° téléphone, adresse postale)

Données relatives à la vie professionnelle (fonction, affectation, habilitations professionnelles, profil métier, grade, service d'apparte)

Données sur les matériels (n° de série, N° carte SIM, code PUK, IMEI, etc.)

Journal des communicationsantes et sortantes

Données de connexion (date, heure, sites et pages Web visitées, mots de passe, journaux Windows ou logiciel libre)

Données sur les incidents remontés au SIDSIC (objet, date, n°et, résolution du problème)

Données sur les habilitations : droit d'accès aux serveurs

Catégories de destinataires

Réferrade
Service en charge du trait
Hiérarchie
Direction départementale interministérielle (DDI) pour la mutualisation des moyens informatiques du secrétariat général commun (SGC)
Ministère de l'Intérieur
Interministériel
Agent

Existence de transferts de données hors UE	non
---	-----

Durée de conservation prévue (à préciser dans la mesure du possible)

Mesures de sécurité mises en œuvre
Les mesures de sée sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sée Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour	15/10/2024
-------------------------------------	------------

Activité 10 – Pôle ressources humaines

Activité 10.1 – Gestion de proximité

Finalités	
Finalité 1	Gestion adminisve des agents
Finalité 2	Gestion des avancements et des mobilités
Finalité 3	Suivi des absences
Finalité 4	Gestion de la paye (traitements, primes, astreintes, GIPA, remboursements domicile travail, etc.)
Finalité 5	Gestion du temps de travail (temps partiel, interventions, heures supplémentaires, etc.) et organisation du travail
Finalité 6	Gestion du dispositif de télétravail
Finalité 7	Pilotage de la masse salariale, suivi des effectifs et réalisation de statistiques
Finalité 8	Gestion du contentieux
Finalité 9	Gestion des agents partant à la retraite
Finali	Suivi des agents en de longue maladie, en congé de longue durée, en temps partiel thérapeutique,
Finali	Gestion adminisve des accidents d' travail
Finali	Suivi des préconisations des visites médicales

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6.1 c du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise Article 6.1 f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (Contractuels) Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (Formation) Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 (Télétravail) Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (CSA) Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (CPF)

Catégories de personnes concernées
Agents titulaires et contractuels
Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter
Stagiairespprentis
Prestataires de service (formation)

Catégories de données traitées
Données d'identification personnelles et professionnelles, photos...
Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)
Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service, etc.)
Éléments d'ordre économique et financier (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, on versée dont montant des primes, heures supplémentaires, imputations budgétaires, etc.)
Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires
Éléments contenus dans le dossier de contentieux
Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)
NIR (selon le droit social)

Catégories de destinataires	
Services en charge des traitements	Représentants du personnel
Agents du Ministère (DRH)	DINUM (annuaire Maia)
Personnes concernées	Hiérarchie de l'agent
Prestataires de service	
Directions départementales interministérielles	
Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)	
Agents de la direction régionale des finances publiques	

Existence de transferts de données hors UE :	Non
---	-----

Durée de conservation prévue :

Mesures de sécurité : Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
--

Date de dernière mise à jour : 22/10/2024
--

Activité 10.2 – Missions transverses RH

Finalités	
Finalité 1	Processus de recrutement des contractuels, des apprentis, des stagiaires et des personnels en service civique
Finalité 2	Organisation des éles professionnelles
Finalité 3	Gestion relative aux demandes des comptes épargne temps des agents
Finalité 4	Suivi de la santé au travail - risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)

Bases de licéité	
<ul style="list-style-type: none"> Article 6.1 c du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise Article 6.1 f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis 	

Fondements juridiques	
<ul style="list-style-type: none"> Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (Contractuels) Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (Formation) Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 (Télétravail) Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (CSA) Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (CPF) 	

Catégories de personnes concernées	
Candidats à un poste de contractuel	
Agents titulaires et contractuels	
Volontaires en service civique	
Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter	
Stagiairespprentis	Prestataires de service (formation)

Catégories de données traitées	
Données d'identification personnelles et professionnelles, photos	
Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)	
Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service, etc.)	
Données sensibles : appartenance syndicale, santé (selon le droit du travail)	
NIR (selon le droit social)	

Catégories de destinataires	
Personnes concernées	Hiérarchie de l'agent
Prestataires de service	DINUM (annuaire Maia)
Directions départementales interministérielles	

La Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)
Services en charge des traitements
Représentants du personnel
Agents du Ministère (DRH)

Existence de transferts de données hors UE :	Non
---	-----

Durée de conservation prévue :

Mesures de sécurité : Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
--

Date de dernière mise à jour :	22/10/2024
--------------------------------	------------

Activité 10.3 – Dialoocial

Finalités	
Finalité 1	Mise en œuvre du dialogue social
Finalité 2	Gestion des procédures disciplinaires
Finalité 3	Gestion du contentieux

Bases de licéité	
<ul style="list-style-type: none"> Article 6.1.c. du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise Article 6.1.f. du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions) 	

Fondements juridiques	
<ul style="list-style-type: none"> Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (Contractuels) Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (Formation) Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 (Télétravail) Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (CSA) Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (CPF) 	

Catégories de personnes concernées	
Agents titulaires et contractuels	
Stagiairespprentis	
Représentants du personnel	

Catégories de données traitées	
Données d'identification personnelles et professionnelles	
Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)	
Vie professionnelle (poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, apption de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télail, nom du prestataire de service, etc.)	
Éléments d'ordre économique et cier (bulletins de paie, rémunération versée dont montant des primes, heures supplémentaires, etc.)	
Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires	
Éléments contenus dans le dossier de contentieux	
Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)	

Catégories de destinataires	
Services en charge des traitements	
Représentants du personnel	
Agents du Ministère (DRH)	

Personnes concernées
Hierarchie de l'agent

Existence de transferts de données hors UE :	Non
---	-----

Durée de conservation prévue :

Mesures de sécurité : Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
--

Date de dernière mise à	:	22/10/2024
-------------------------	---	------------

Activité 10.4 – Action sociale, santé, médecine de prévention et parcours professionnel

Finalités	
Finalité 1	Gestion de la campagne des entretiens annuels professionnels
Finalité 2	Mise en œuvre de la formation des agents (besoins en formation et formations suivies, suivi du compte personnel de formation, etc.)
Finalité 3	Gestion financière des accidents du travail et de la sllance médicale obligatoire
Finalité 4	Gestion des visites médicales
Finalité 5	Instructions sur les aménagements de poste
Finalité 6	Suivi de la santé au travail et des risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)
Finalité 7	Suivi des agents en de longue maladie, en congé de longue durée, en temps partiel thérapeutique,
Finalité 8	Recensement et paiement pour le suivi des vaccinations
Finalité 9	Suivi du recensement des agents reconnus travailleurs handicapés
Finali	Organisation de l'évènement annuel « Arbre de Noël »
Finali	Versement de prestations sociales et de diverses aides
Finali	Gestion des as d'initiative locale
Finali	Gestion et suivi de la dotation handicap
Finalité 14	Gestion des offres et des aides aux loisirs
Finalité 15	Gestion des subventions pour la restion colle

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6.1 c du RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise Article 6.1 f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (Contractuels) Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (Formation) Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (compte épargne temps) Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 (télétravail) Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comité social d'adminison) Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation)

Catégories de personnes concernées	
Agents	Membres de la famille de l'agent
Prestataires externes participant à la réalisation d'actions sociales	

Catégories de données traitées
Données d'identification personnelles et professionnelles

Vie personnelle et justificatifs relatifs à la situation familiale	
Données sur la situation professionnelle (poste occupé, position administrative, formations suivies, besoins exprimés, appréciation de l'agent, souhait éventuel de mobilité, dates des congés, absences, départ, jours de télétravail, etc.)	
Données économiques et financières (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, etc.)	
NIR (selon le droit social)	Données sensibles : santé

Catégories de destinataires	
Services en charge des traitements	Hiérarchie de l'agent
Personnes concernées	Prestataires de services de formation
Assistante du service social	Assistant de prévention
Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)	
Prestataires externes participant à la réalisation d'actions sociales	

Existence de transferts de données hors UE :	Non
---	-----

Durée de conservation prévue :

Mesures de sécurité : Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
--

Date de dernière mise à jour :	22/10/2024
--------------------------------	------------

Activité 11 – Pôle ressources matérielles

Finalités	
Finalité 1	Délivrance des cartes achats et gestion de la dépense
Finalité 2	Gestion des habilitations CHORUS
Finalité 3	Remboursement des déplacements
Finalité 4	Gestion des contrôles d'accès aux bâtiments (stationnement au parking compris)
Finalité 5	Tenue du registre maintenance et prévention et du registre sécurité (ascenseurs, portes, portails, etc.)
Finalité 6	Suivi des contrats et marchés
Finalité 7	Recensement et suivi des travaux – maintenance des appareils

Bases de licéité
<ul style="list-style-type: none"> Article 6 1 (b) du RGPD (le traitement est nécessaire à l'<u>exécution d'un contrat</u> auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci) Article 6.1 (f) du RGPD (le traitement est nécessaire aux fins des <u>intérêts légitimes</u> poursuivis par le responsable de traitement)

Fondements juridiques
<ul style="list-style-type: none"> Arrêté préfectoral du 1^{er} août 2024 fixant l'organisation du secrétariat général commun départemental (préfecture des Deux-Sèvres) Code de la commande publique

Catégories de personnes concernées
Agents (dont membres du corps préfectoral)
Visiteurs
Professionnels (sous-traitants et leurs salariés intervenant sur le bâtiment)
Gérants ou chefs d'entreprises des opérateurs économiques

Catégories de données traitées
Données d'identification personnelles (carte handicap, famille nombreuse, adresse, n° téléphone, RIB, etc.)
Données d'identification professionnelles (matricule, RIO, etc.)
Vie professionnelle (nom de l'entreprise, administration d'affectation, direction, fonction, matricule)
Éléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel ; RIB ; K-Bis ; attestations fiscales des entreprises).
Données d'identité de l'agent (immatriculation, type de véhicule, carte grise...)

Catégories de destinataires
Service interne
Banque
Syndicats
Comité social d'administration
Médecin de prévention
Prestataire
Comptable public (via l'outil CHORUS, direction des finances publiques)

Existence de transferts de données hors UE
Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité
Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à	21/10/24
-------------------------	----------

Activité 12 – Pôle performance et relation à l'utilisateur

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (gestion des plannings, des annuaires internes, prise de rendez-vous pour le point d'accès numérique (PAN), standard
Finalité 2	Suivi des engagements qualité
Finalité 3	Mesure de la performance
Finalité 4	Recueil des demandes des usagers (boite mail de la préfecture)
Finalité 5	Courrier

Bases de licéité
Article 6.1 f. du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement.

Fondements juridiques
D n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées	
Usagers	Agents

Catégories de données traitées	
Données d'identification, coordonnées	
Éléments relatifs à la vie professionnelle : (fonction, n° bureau, n° tél pro., etc.)	
Statistiques	Retours qualité

Catégories de destinataires	
Services en charge des traitements	
Les directions départementales interministérielles (DDI)	

Existence de transferts hors UE	Non
--	-----

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité : Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
--

Date de dernière mise à jour : 31/10/2024
--

Activité 13 – Sous-préfecture de Bressuire

Finalité	
Finalité 1	Revendeurs d'objets mobiliers (compétence départementale)
Bases de licéité	
Article 6.1 e. du RGPD : Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou rel de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement	
Fondements juridiques	
D n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements	
Catégories de personnes concernées	
Professionnels (gérants d'entreprises)	
Catégories de données traitées	
Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, carte d'idé ou de titre séjour en cours de validité	
Éléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)	
Catégories de destinataires	
Services internes en charge des traitements	
Existence de transferts hors UE	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité : Les mesures de séé sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Séé Numérique du MIOM.	
Date de dernière mise à jour :	19/11/2024

Activité 14 – Sous-préfecture de Parthenay

Finalité	
Finalité 1	Réglementation aérienne départementale

Bases de licéité
Article 6.1 e. du RGPD : Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou rel de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement

Fondements juridiques
D n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées	
Usagers particuliers et professionnels	Membres d'associations d'aéromodélisme
Membres d'organismes habilités	Membres de sociétés aéronaus
Exploitants, télé-pilotes de systèmes d'aéronefs sans équipage à bord	

Catégories de données traitées	
Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles	
Données de localisation	Données d'habilitation

Catégories de destinataires	
Services en charge des traitements, services communaux, aviation civile, police de l'air et des frontières, gendarmerie des transports aériens, douanes, direction départementale de la sée publique, groupement de gendarmerie, aérodrome de Niort	
Services du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mers	Personnes concernées

Existence de transferts hors UE	Non, mais potentiellement possible
--	------------------------------------

Durée de conservation prévue
Variable selon le type de données

Mesures de sécurité : Les mesures de sée sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sée Numérique du MIOM.
--

Date de dernière mise à jour : 15/11/2024
--